

DÉPARTEMENT DU GARD

DÉLIBÉRATIONS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

COMMUNE DE JUNAS

SÉANCE DU 27 AVRIL 2026

Nombre de membres :

- En exercice : 13
- Présents : 13
- Votants : 13

Date de la convocation : 21 avril 2026

Objet de la Délibération

CCAS2026-04-27-04 – VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2026

L'an deux mille vingt-six et le vingt-sept avril à dix-huit heures trente, le CCAS de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ces séances sous la Présidence de **M ROUSSEL Clément, Maire.**

Présents : Mme BUCQUET Madeleine, Mme FOURNIER Paola, Mme COMBIER Delphine, Mme VICEDO Anne-Sophie, Mme FRETTEL SORIN Anne-Sophie, M BOURREL Christian, Mme Aurélie MANUEL MIGAYROU, Mme Desamparados MARTINEZ, Mme Bernadette MALTAVERNE, Mme Béatrice VŒUX-MONIN, Mme Claire DE HADJETLACHE, Mme Monique COLLIN.

Procuration : /

Absent : /

Secrétaire de séance : Mme BUCQUET Madeleine

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT),
Vu la délibération N°CCAS2026-04-27-03 de ce jour, approuvant le Compte Financier Unique (CFU) 2025,

Considérant que le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2026 ;

Considérant qu'il constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel du Centre Communal d'Actions Sociales (CCAS) et qu'il doit être voté par l'assemblée délibérante avant le 15 avril de l'année à laquelle il se rapporte, ou le 30 avril l'année de renouvellement de l'assemblée.

Le budget primitif 2026 reprend, en plus des propositions nouvelles, les résultats 2025 en fonctionnement.

Le projet présenté s'équilibre à :

► 8 738,59 € en section fonctionnement

Il se décompose comme suit :

FONCTIONNEMENT DÉPENSES	BP 2026
011 - Charges à caractères général	2 000,00 €
65 - Autres charges de gestion courante	6 738,59 €
Total Dépenses FONCTIONNEMENT	8 738,59 €

FONCTIONNEMENT RECETTES	BP 2026
70 - Produits de services	154,00 €
74 - Dotations et participations	2 500,00 €
002 - Résultat d'exploitation reporté	6 084,59 €
Total Recettes FONCTIONNEMENT	8 738,59 €

Après examen détaillé des dépenses et des recettes,

Il est proposé à l'Assemblée délibérante :

- **DE VOTER** par chapitre le budget primitif 2026 du CCAS, équilibré en dépenses et en recettes par section, tel que présenté ci-dessus.

Après avoir délibéré, l'Assemblée délibérante passe au vote.

Vote : **Oui à l'Unanimité**

Fait à Junas, le 27 avril 2026

**Le Président,
Clément ROUSSEL**



La Présidente informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication.